

# LETTRE n° 11 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES



Janvier 2017

GROUPE CGT

## Avis sur le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Intervention de Stéphane Tourneux au nom du groupe

**Plénière  
25 janvier 2017**

Avis sur le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vote cgt abstention

Vous trouverez l'intégralité des interventions de la CGT sur le site [www.cgtra.org](http://www.cgtra.org)

### Avis du CESER

Le ceser se félicite de la concertation mise en œuvre pour la réduction du schéma.

Toutefois, il formule quelques réserves :

- un diagnostic à approfondir sur les forces et faiblesses de l'éco système régional, notamment sur les questions de recherche
- Un schéma orienté vers l'économie et l'attractivité du territoire avec un lien fort en matière de priorité avec les SRDEII (schéma économique)
- La nécessité de développer la vision anticipatrice et la gouvernance. La vision est limitée dans le temps et vise à répondre aux enjeux immédiats (ex numérique). Le ceser identifie également le besoin d'élargir la gouvernance
- Les engagements budgétaires ne sont pas confirmés

### Avis de la CGT

La question de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche relève directement de la conception que nous avons de la société et pour ce qui nous concerne, du pacte républicain.

Face au développement des croyances et des obscurantismes qui menacent le socle républicain et donc le progrès, la considération étreinte d'une finalité mercantile de l'enseignement supérieur et de la recherche, risque fort d'abandonner à terme, les connaissances aux croyances, le progrès économique et social, à la régression.

Ce SRESRI s'intègre dans une conception libérale dessinée par l'Europe et les Nations qui la constituent. La stratégie annoncée est une stratégie de marché dans un contexte identifié de concurrence internationale.

Conséquence de la loi NOTRe, la Région par la définition d'un SRESRI, ne peut plus se permettre de « bricoler » pour arroser çà et là quelques projets identifiés prometteurs sous le critère de l'excellence ou de la rentabilité économique supposée. Elle doit répondre aussi à des enjeux d'un autre ordre, elle en a davantage les moyens et porte donc une responsabilité accrue pour les aborder.

Dans cet ensemble, l'enseignement supérieur subit la marchandisation des ensei-

gnements et la remise en question du statut de la fonction publique d'Etat. Les pressions sont importantes sur les chercheurs quand 7,5% des projets sont financés par l'ANR. Leurs moyens accordés à courts termes, sur projets, sont des financements précaires qui développent la précarité des personnels de recherche.

Le manque croissant de démocratie dans la mise en œuvre des politiques de restructuration de l'enseignement supérieur ajoute au malaise. L'IDEX portée par les COMUES est ainsi pilotée par un COMEX et un COPIL dont les membres ne sont pas élus.

L'Université a un double rôle dont on efface aujourd'hui le premier : la citoyenneté et l'emploi. Se proposer de développer l'alternance et l'apprentissage, si cela peut promettre à l'étudiant un emploi immédiat, ne construira pas le citoyen. Il nous faut modérer cet engouement pour le lien avec l'entreprise en convenant qu'il peut être bénéfique mais qu'il n'est pas l'essentiel.

Sur l'ensemble de l'avis qui apprécie essentiellement l'aspect économique du SRESRI, la CGT s'abstiendra en notant une évolution positive du CESER, par la prise en compte des aspects de solidarité territoriale.